

Adresses et coordonnées

Vous trouverez les adresses, coordonnées et heures d'ouverture des succursales de la Deutsche Bundesbank en cliquant sur le lien suivant :

www.bundesbank.de/filialen

Services offerts au public

Echange de Deutsche Mark en euros

L'échange est effectué gratuitement sans limitation dans le temps et sans montant limite. Nous nous réservons le droit d'accepter des grandes quantités contre remise d'une quittance provisoire et de payer la contrevaletur calculée ultérieurement après traitement de l'opération. Il existe par ailleurs la possibilité d'envoyer, à ses propres risques, de l'argent liquide libellé en Deutsche Mark à notre succursale à Mayence. Vous trouverez de plus amples informations, en allemand, sur notre site :

www.bundesbank.de/dm_eur_umtausch

Echange de billets et de pièces libellés en euros (en quantité usuelle ; pas à des fins commerciales)

Les particuliers ont la possibilité d'échanger gratuitement des billets et des pièces libellés en euros en quantité usuelle (pièces non triées et non en rouleaux). Nous nous réservons le droit d'accepter des grandes quantités (notamment des pièces) contre remise d'une quittance provisoire et de payer la contrevaletur calculée ultérieurement après traitement de l'opération.

Remplacement de billets et de pièces mutilés

En général, nous remplaçons les **billets libellés en euros ou en Deutsche Mark** sur présentation de plus de la moitié du billet. Les billets libellés en euros volontairement endommagés ainsi que les billets libellés en euros ou en Deutsche Mark déjà remplacés et démonétisés par un organisme de la Deutsche Bundesbank ne sont pas remplacés. Tous les autres billets peuvent être remis avec une demande de remboursement.

Les **pièces** libellées en Deutsche Mark (Pfennig), les pièces destinées à la circulation libellées en euros (cents) ainsi que les pièces de collection allemandes libellées en euros sont remplacées par la Deutsche Bundesbank à condition de ne pas être falsifiées, trouées ou abimées d'une autre manière que par la circulation usuelle.

Vous trouverez de plus amples informations, en allemand, sur notre site: www.bundesbank.de/beschaedigtes_geld

Versements en espèces

Les versements sont acceptés uniquement (contre paiement d'une taxe de 3,- euros) en faveur de comptes tenus auprès de la Bundesbank par une administration publique ou une institution caritative (bénéficiaires).

Emission de pièces commémoratives allemandes de 2 euros (pièces destinées à la circulation avec caractère commémoratif) et de pièces de collection

Ces pièces sont mises en circulation à partir de la date publiée au Bundesgesetzblatt (Journal officiel de la République fédérale d'Allemagne). Vous trouverez ces dates sur www.bundesbank.de dans les articles correspondants publiés sur ce site peu avant chaque première émission.

Vous pouvez acquérir les pièces commémoratives de 2 euros et les pièces de collection avec anneau de polymère ou de l'argent de qualité "fleur de coin" (le cas échéant, en quantité limitée) exclusivement auprès de toutes les succursales de la Deutsche Bundesbank, et ce jusqu'à épuisement des stocks. En règle générale, les différentes succursales ne disposent que de pièces frappées par un seul hôtel de la Monnaie, même si plusieurs hôtels ont participé à la frappe de l'ensemble de l'édition. Vous trouverez de plus amples informations, en allemand, sur notre site : www.bundesbank.de/sammlermuenzen ou www.bundesbank.de/2_eur_gedenkmuenzen

Publication de taux d'intérêt actuels choisis

Les taux d'intérêt pour la facilité de dépôt, les opérations principales de refinancement, la facilité de prêt marginal ainsi que le taux d'intérêt de base sont affichés dans nos succursales. Vous trouverez ces taux également sous www.bundesbank.de

Renseignement sur les cours

Les taux de change de référence de l'euro, un tableau avec les pays membres de la zone euro et les taux de change irréversibles leurs monnaies en euro ainsi qu'un tableau avec les taux centraux et les taux d'intervention au sein du mécanisme de taux de change II sont disponibles, en allemand, sur notre site Internet sous : www.bundesbank.de/kurse

Observations concernant le commerce extérieur

Les observations concernant le commerce extérieur sont à déposer sur www.bundesbank.de/aussenwirtschaft.

Note:

Nous sommes contraints, sous certaines conditions, de procéder à une vérification de légitimation et vous recommandons par conséquent de vous munir d'une pièce d'identité valable. Par précaution, nous vous prions de bien vouloir vous doter d'un relevé d'identité bancaire (IBAN et BIC).

Les opérations mentionnées ci-après ne sont pas offertes par la Deutsche Bundesbank

Versements en espèces en faveur d'un compte détenu auprès d'un (autre) institut de crédit

Nous n'acceptons pas de versements en faveur d'un compte détenu auprès d'un (autre) institut de crédit.

Echange de billets et de pièces libellés en devises étrangères

Nous n'échangeons pas de billets et de pièces libellés en devises étrangères.

Uniquement dans le cadre d'actions limitées dans le temps et convenues au préalable par les banques centrales nationales des pays membres du Système européen de banques centrales (SEBC), nous échangeons en euro, tout comme les autres banques centrales nationales, les billets d'un nouveau État membre de la zone euro.

Les billets en monnaies étrangères (et en partie aussi des pièces) peuvent éventuellement encore être échangés contre des moyens de paiement valables auprès d'instituts de crédit, de bureaux de change ou des banques centrales émettrices respectives.

Les adresses et liens vers les sites Internet des banques centrales nationales de la zone euro ainsi qu'un aperçu des délais d'échange pour les billets et pièces libellés dans une des monnaies nationales en vigueur avant le passage à l'euro, se trouvent, en allemand, sur le site www.bundesbank.de sous : www.bundesbank.de/umtauschfristen

Achat et vente de devises étrangères, mise en valeur sur ordre

Les devises étrangères ne sont ni achetées, ni vendues ou mises en valeur sur ordre par nos soins.

Vente/achat de lots de pièces, de pièces commémoratives et de collection de qualité "belle épreuve" et de pièces d'or

Veillez vous adresser à: *Münze Deutschland*

Adresse postale : 92637 Weiden Allemagne

Téléphone: +49 (0)961 38184400

Internet: www.muenze-deutschland.de

Titres émis par la République fédérale d'Allemagne

L'agence financière de la République fédérale d'Allemagne a cessé la vente de produits aux particuliers. Vous trouverez de plus amples informations, en allemand, sur le site Internet de l'agence financière sous <http://www.deutsche-finanzagentur.de/private-anleger/>

En cas de questions, veuillez vous adresser à: *Bundesrepublik Deutschland – Finanzagentur GmbH*

Adresse postale : Kundenservice-Center
Olof-Palme-Straße 35
60439 Frankfurt am Main
Allemagne

Téléphone/fax: +49 (0)69 256162222 / +49 (0)69 256161477

Courriel : schuldbuch@deutsche-finanzagentur.de

Internet : www.deutsche-finanzagentur.de

Achat et vente de métaux précieux

Nous n'effectuons pas d'opérations d'achat ou de vente de métaux précieux.

Acceptation et délivrance de chèques de voyage

Les chèques de voyage ne sont ni acceptés ni délivrés par nos soins.

Echange de Reichsmark et de marks de la République démocratique allemande (RDA)

Le Reichsmark et le mark de la République démocratique allemande ne sont pas/plus échangés en moyens de paiement valables.